

Objet : Forum des acteurs culturels à Laragne-Montéglin – Octobre 2013

La 1^{ère} Vice-présidente expose :

Depuis 2008, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a organisé plusieurs forums culturels destinés à rassembler et à faire connaître les acteurs culturels du territoire. Serres, Nyons et Montbrun-les-Bains ont respectivement accueilli ce forum culturel en novembre 2008, 2009 et 2011.

La commission « culture, patrimoines, habitat » a souhaité que soit organisé en 2013 un forum culturel qui permettrait aux acteurs culturels réunis d'échanger notamment sur les thématiques suivantes : la question de l'audiovisuel et du spectacle vivant en milieu rural, la question des chantiers de jeunes dans le cadre de la restauration/réhabilitation de patrimoines, la toponymie et la microtoponymie.

La commune de Laragne-Montéglin souhaite accueillir ce forum et propose de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes le 19 octobre 2013.

Parallèlement au travail de la commission, à la demande des acteurs culturels du Buëch, la restitution du Dispositif Local d'Accompagnement sur la question de la culture dans les Pays du Buëch (Pays Gapençais et Sisteronais Buëch), fera l'objet d'un évènement complémentaire. La préparation et la communication concernant ces deux évènements sera donc coordonnée.

Les objectifs et le format de ce forum sont volontairement ciblés sur la seule participation des acteurs culturels et, contrairement aux forums de Nyons et de Montbrun-les-Bains, il n'a pas été souhaité d'ouvrir les travaux au grand public, même si une communication extérieure, mais volontairement sobre, pourra être envisagée. Les acteurs culturels pourront présenter leurs actions, par le biais de panneaux (mais pas de stands). Tout comme à Montbrun-les-Bains, ce forum sera ouvert aux acteurs du territoire du Pays « Une Autre Provence », même si les distances kilométriques sont importantes.

Le programme pourrait être le suivant :

- 11 h 30 : accueil des participants, apéritif et repas tirés des sacs
- 14 h – 17 h : ateliers (au moins 4, avec une pause suffisamment longue pour ménager des temps de rencontre entre les acteurs culturels)
- 17 h -17 h 30 : restitutions par les rapporteurs.

Pour animer certains ateliers, il est envisagé de solliciter des intervenants bénévoles qui pourraient être extérieurs au territoire. Un petit groupe d'acteurs culturels du territoire, et en priorité du secteur du Buëch, pourra être constitué à cette occasion.

A cet effet, la 1^{ère} Vice-présidente propose d'affecter un budget de 2 000 euros selon les modalités suivantes :

- Réception et déplacements (intervenants bénévoles) : 600 euros
- Affranchissements et correspondance : 900 euros
- Prestations artistiques : 500 euros

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la commission « culture, patrimoines, habitat » et de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU